



L'âge éphémère : les définitions de la jeunesse à la lumière du temps

Ephemeral age: Defining youth in light of time

María Eugenia Longo

Volume 1, Number 1, 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1076133ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1076133ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut national de la recherche scientifique (INRS)

ISSN

2371-3054 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Longo, M. (2016). L'âge éphémère : les définitions de la jeunesse à la lumière du temps. *Revue Jeunes et Société*, 1(1), 5–24. <https://doi.org/10.7202/1076133ar>

Article abstract

Les études sur l'âge en sciences sociales ne problématisent pas toujours la manière de définir les frontières des groupes analysés. Des aspects biologiques, psychologiques, sociaux ou culturels sont mis de l'avant en oubliant les temporalités diverses – chronologique, sociale et vécue – que ces aspects mettent en jeu. À partir du cas spécifique de la jeunesse et en échappant à la dominance de la temporalité chronologique pour cerner ce groupe d'âge, le présent article souligne l'importance de prendre en compte des critères divers, susceptibles d'inclure théoriquement et méthodologiquement une pluralité de temporalités. Cette pluralité ressort des récits de jeunes argentins interrogés dans le cadre d'une recherche qualitative et longitudinale portant sur les parcours professionnels et biographiques. Ces récits montrent le positionnement singulier des jeunes par rapport à l'âge, la diversité des sens récurrents qu'ils lui attribuent, la combinaison des critères de définition, les différents rapports au temps et l'évolution de la définition de l'âge. Nous allons souligner à la fin l'intérêt des certains outils appropriés comme l'étude des phénomènes par les moments de choix ou le recours aux méthodes longitudinales.



L'âge éphémère Les définitions de la jeunesse à la lumière du temps

María Eugenia Longo

Professeure-chercheure à l'Institut national de la recherche scientifique
Chercheure associée Laboratoire d'Économie et Sociologie du Travail
Maria-Eugenia.Longo@ucs.inrs.ca

Résumé

Les études sur l'âge en sciences sociales ne problématisent pas toujours la manière de définir les frontières des groupes analysés. Des aspects biologiques, psychologiques, sociaux ou culturels sont mis de l'avant en oubliant les temporalités diverses – chronologique, sociale et vécue – que ces aspects mettent en jeu. À partir du cas spécifique de la jeunesse et en échappant à la dominance de la temporalité chronologique pour cerner ce groupe d'âge, le présent article souligne l'importance de prendre en compte des critères divers, susceptibles d'inclure théoriquement et méthodologiquement une pluralité de temporalités. Cette pluralité ressort des récits de jeunes argentins interrogés dans le cadre d'une recherche qualitative et longitudinale portant sur les parcours professionnels et biographiques. Ces récits montrent le positionnement singulier des jeunes par rapport à l'âge, la diversité des sens récurrents qu'ils lui attribuent, la combinaison des critères de définition, les différents rapports au temps et l'évolution de la définition de l'âge. Nous allons souligner à la fin l'intérêt des certains outils appropriés comme l'étude des phénomènes par les moments de choix ou le recours aux méthodes longitudinales.

Mots clés : âge, temporalité, jeunesse.

Ephemeral age: Defining youth in light of time

Abstract

Social science research on age frequently does not query the ways in which the boundaries of the groups analyzed are being defined. Biological, psychological, social and cultural dimensions are emphasized, forgetting implicit temporalities – chronological, social and subjective – upon which these dimensions rest. With the specific case of youth and aiming to avoid chronological time dominance, this article highlights the importance of using diverse criteria in order to consider theoretically and methodologically plural temporalities. In the narratives of the young people interviewed by a qualitative and longitudinal research concerning professional and biographical careers in Argentina, a plurality of temporalities is apparent. These narratives show the singular position of young people with regards to age, the diversity of meanings ascribed to age, the frequent combination of definition criteria, the variety of biographical time dispositions, and the evolutions of meanings during the study. The article concludes by describing some interesting tools to research age, such as the study of biographical choice and longitudinal methods.

Key words: age, temporality, youth.

Pour citer cet article : Longo, M. E. (2016). L'âge éphémère. Les définitions de la jeunesse à la lumière du temps, *Revue Jeunes et Société*, 1 (1), 5-24. <http://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/207/134>

« *Les grandes personnes [...] elles adorent les chiffres* »¹

1. Introduction

Les études sur les âges, dont celles portant sur la jeunesse, suscitent encore de nos jours des débats sur la manière de définir au mieux les frontières des groupes sur lesquels elles portent. Des aspects biologiques, psychologiques, sociaux ou culturels des individus sont souvent mis de l'avant pour préconiser l'une ou l'autre des définitions de la jeunesse. Ces aspects ont des conséquences directes sur les temporalités privilégiées pour définir les populations, qui se construisent en réalité au croisement des multiples rythmes sociaux et individuels, aux échelles et de natures diverses : les temps de l'histoire, de l'économie et de la production; le temps des politiques publiques et des lois; les temps des institutions comme l'école, l'université ou l'entreprise; les temps générationnels; les temps des entourages relationnels comme la famille et les amis; les temps biologiques et du cycle de vie; les temps des expériences intimes et biographiques.

Cependant, malgré la variété d'aspects et, donc, des temporalités soulignées lors de la sélection d'individus appartenant à un même groupe d'âge, les chercheurs, les experts ou les professionnels de la jeunesse se laissent souvent séduire par la clarté du raisonnement abstrait et la simplicité des chiffres, voire de l'âge biologique qui soulève davantage une temporalité chronologique. L'âge défini de cette dernière manière possède des avantages indéniables pour cerner les populations à étudier. Il ne peut pourtant pas contenir des informations que l'âge précisé d'un point de vue social ou d'un point de vue vécu pourrait procurer pour délimiter et comprendre un groupe spécifique en faisant appel à d'autres sortes de temporalités, à la fois institutionnelles, culturelles et biographiques. De plus, la déstandardisation actuelle des parcours qui les rend moins linéaires qu'auparavant (Gautié, 2003), la désynchronisation des temporalités sociales et biographiques (Mercure, 1995) ainsi que la persistance d'inégalités sociales (Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), 2008; Cruces et Gasparini, 2013) rendent plus évident le fait que l'âge constitue aussi un rapport social et une construction subjective de l'identité. L'âge et sa catégorisation doivent donc être problématisés, tant en raison des besoins de la recherche que des caractéristiques actuelles de nos sociétés.

Le présent article vise à souligner l'importance de considérer des aspects divers lors de la délimitation des groupes d'âge étudiés en analysant ces aspects sous l'angle des temporalités différentes qu'ils soulèvent. Cet angle nous permet d'interroger et de problématiser la catégorie d'âge. Il est original par rapport aux discussions courantes dans les études sur la jeunesse, où les temporalités sous-jacentes aux définitions du groupe des jeunes restent implicites. De plus, l'article cherche à soulever à la fois la réduction de l'âge à une seule temporalité, souvent chronologique et qui garde empiriquement un aspect évident et naturel. À partir du cas particulier des définitions de la jeunesse et de l'âge adulte, différentes perspectives de l'âge seront présentées. Ces perspectives mobilisent des temporalités différentes, déclinées ici en trois types d'âge : l'âge chronologique, l'âge statutaire et l'âge

¹ Antoine de Saint-Exupéry (1946). *Le Petit Prince*. Paris : Éditions Gallimard, p. 59.

vécu. Ces types d'âge apparaissent, de plus, combinés au sein même des récits des individus et on peut les rendre facilement intelligibles à l'aide de certains outils spécifiques de recherche comme le fait de mettre l'accent sur les moments de choix et les méthodes longitudinales.

Pour illustrer ce propos, nous allons nous servir des résultats d'une recherche qualitative longitudinale portant sur les parcours professionnels et biographiques de jeunes argentins. Cette recherche avait pour objectifs l'analyse de la différenciation et des inégalités des parcours des jeunes de même que la recherche des facteurs complémentaires à ceux liés au travail, comme les temporalités, les dispositions à l'activité et les définitions de soi. Bien qu'il ne s'agissait pas de l'objectif principal de cette recherche, dès ses débuts, elle a tenu compte de la préoccupation de ne pas réduire la jeunesse à une simple question d'âge biologique et d'interroger les jeunes sur leurs propres critères pour définir la jeunesse et l'âge adulte. Un volet spécifique de cette recherche nous a permis de constater que, lorsque les jeunes rapportent eux-mêmes leur âge, ils le font en fonction de différents positionnements, critères et dimensions, qui appuient l'idée d'une pluralité de temporalités. Ce constat a contribué à la réflexion développée au sein de cet article qui, en raison des caractéristiques de notre échantillon, n'aspire pas à la représentativité de l'ensemble des jeunes Argentins et jeunes Argentines, dans la mesure où certaines catégories de jeunes sont absentes (par exemple, les adolescents et les jeunes adultes de la trentaine, les jeunes ruraux et en région).

2. Multiplicité de définitions de l'âge : des temporalités divergentes en jeu

Les études sur les âges provenant des vastes horizons disciplinaires en sciences sociales tels que la psychologie, la sociologie, l'anthropologie ou la démographie continuent de relever le défi de définir au mieux les frontières des groupes qu'elles étudient. Pour soutenir l'une ou l'autre définition de l'âge, ces études réalisées dans divers cadres s'appuient généralement sur des aspects biologiques, psychologiques, sociaux ou culturels.

Nous savons depuis un moment que la jeunesse n'est pas qu'un mot (Hamel, 1999; Margulis, 1996), même si le terme recouvre des réalités diversifiées (Bourdieu, 1984). Depuis le début du XX^e siècle, de multiples regards et définitions ont pourtant été confrontés, et cette multiplicité a été incontestablement liée à l'histoire de la catégorie elle-même ou à l'histoire des représentations de la jeunesse au vu des transformations sociales, économiques, démographiques, institutionnelles ou politiques. Si des descriptions de cette histoire ont été faites de manière exemplaire ailleurs (Gauthier, 2005; Gillis, 1981; Vappu, 2014), le but de la présente contribution est de s'attarder plus particulièrement aux aspects de l'individu soulevés par chacune des définitions, que ce soit ses caractéristiques biologiques ou psychologiques, son inscription dans les groupes, les institutions ou dans la société, ou même sa capacité à se définir soi-même.

Les études effectuées à partir d'une approche fonctionnaliste ont amorcé aux États-Unis la tradition de recherche sur l'âge et les cycles de vie. Dans le texte fondateur de Talcott Parsons (1942), « Age and sex in the social structure of the United States » l'adolescence est définie comme un moment différencié à partir de critères psychologiques et émotionnels, caractérisé culturellement par l'irresponsabilité. Par ailleurs, en se référant de manière critique

à ces travaux et en se basant sur le constat de l'allongement de la période qui se situe entre la décohabitation familiale et la formation d'une nouvelle famille, Galland (1990) va soutenir l'apparition d'un nouvel âge de la vie, la post-adolescence, notamment caractérisée par un mode de vie fondé sur l'expérimentation d'activités, d'espaces et de temps. Pour une grande partie des jeunes, il s'agit d'une étape caractérisée par « une nouvelle forme d'indépendance qui autorise à se dégager de la tutelle familiale sans rentrer immédiatement dans un nouveau cadre contraignant qui fixerait immédiatement la trajectoire et le mode de vie à venir » (Galland, 1990, p. 549). Cette définition de la jeunesse en tant que phase moratoire a pour effet de contrebalancer la définition assez réductrice de Parsons, mais elle reste attachée à des caractéristiques davantage psychologiques. C'est la raison pour laquelle Galland a revisité sa définition de la jeunesse en 2001 en tenant compte de la tendance à une plus longue scolarisation des jeunes. Le débat autour de l'institutionnalisation des âges de la vie s'est dès lors ouvert. Face à la transformation des rites de passage comme dans les sociétés traditionnelles, les sociétés actuelles délimitent les étapes d'accès des nouvelles générations à des statuts divers à partir des institutions modernes. La fin du cycle scolaire obligatoire ou le début d'un autre cycle, le service militaire, l'obtention d'un emploi, le mariage ou la parentalité deviennent ainsi les rites modernes propres à la jeunesse. Les études dans cette perspective présentent l'avantage d'identifier des rôles et des activités sociales fréquents à cette étape de la vie. Pour certains auteurs, il n'y a pas de sens à concevoir l'âge de la jeunesse sans tenir compte des systèmes scolaire et professionnel et des statuts occupés par les jeunes dans ces systèmes (Chamboredon, 1991).

À l'instar de Galland, Mauger (1989) propose une définition « préalable et simplifiée » : la jeunesse correspondrait à l'âge où se produit le double passage de l'école à la vie professionnelle, et de la famille d'origine à la famille de procréation. L'intérêt heuristique de cette définition tient aux différentes modalités qui sous-tendent ce double processus chez les jeunes, hommes ou femmes, de différentes classes sociales. Les dimensions sociales, ainsi, font intrinsèquement partie de cette définition de la jeunesse. Cet ancrage se prolonge dans les analyses plus démographiques, qui définissent la jeunesse comme le résultat d'un ensemble formé de transitions vers l'âge adulte et de statuts sociaux attribués par la société (Clark, 2007) : l'obtention d'un diplôme, le premier emploi, le départ du logement parental, la mise en couple, la naissance du premier enfant. Or, si cette perspective renforce les aspects sociaux de la définition de la jeunesse, elle entraîne en même temps une vision de cet âge que certains auteurs ont jugé construite « par la négative », où l'âge de la jeunesse est défini comme un processus inachevé et défini par rapport à un autre groupe, celui des adultes. Cette critique de la définition a contribué à mettre en exergue les aspects identitaires et vécus des jeunes de divers groupes d'âge et de différents statuts sociaux.

Dans une société où les institutions fortes de socialisation comme l'école et le travail sont en plein processus de déstructuration et de flexibilisation, l'approche axée sur la construction de l'identité des jeunes (Cicchelli, 2001) s'inscrit dans les paradigmes sous-jacents à l'analyse biographique et au retour aux acteurs. La jeunesse comme expérience subjective (Bidart, 2005), dynamique et fortement liée à la définition de soi, est la claire conséquence de ce mouvement davantage axé sur l'individu jeune. Le recours à ces paradigmes axés sur l'acteur renvoie de nouveau des visions plus psychologiques de la jeunesse, qui permettent d'aborder

cette dernière comme un âge essentiellement défini par des aspects développementaux et comportementaux (Erikson, 1968). Ces aspects sont réactualisés pour les cas des jeunes quittant l'adolescence, qui font l'objet du travail récent d'Arnett (2000) où ils sont qualifiés de « *emerging adults* ».

Par ailleurs, des perspectives axées sur une vision davantage sociale émergent en réaction à l'individualisation des définitions de la jeunesse et font place à l'aspect historique et collectif de construction des groupes d'âge grâce à l'ancienne notion de « génération » de Mannheim (1928). Au lieu de considérer le déroulement temporel des histoires de vie d'un point de vue purement endogène, Godard (1989) insiste, dans l'analyse des âges de la vie, sur les formes sociales d'organisation de l'existence, sur la dépendance historique des différents moments du cycle de vie et sur les rapports intergénérationnels. Le développement d'outils plus sophistiqués dans les systèmes statistiques nationaux contribue également à cette vision à la fois sociale et chronologique des âges par l'objectivation des seuils, des durées et des événements liés à la jeunesse. En parallèle et depuis les années 1970, les définitions mettant en exergue des aspects culturels, voire des pratiques culturelles propres à un âge défini (Coleman, 1973; Brake, 1985), continuent d'évoluer et tiennent compte des aspects tant sociaux que vécus, à l'échelle des groupes spécifiques dont font partie les jeunes.

La sélection d'auteurs et d'ouvrages qui précède illustre synthétiquement les définitions variées pour étudier la jeunesse, tout en soulignant les différents aspects de l'« être jeune ». Ces aspects mobilisent des temporalités différentes, qui ont des incidences sur le poids des facteurs agissant pour expliquer et comprendre les pratiques de ce groupe de population. Par exemple, les définitions fondées sur les statuts sociaux ou les appartenances à des groupes culturels donnent du poids aux temporalités sociales, tandis que les définitions qui mettent l'accent sur les aspects psychologiques ou subjectifs mobilisent davantage des temporalités biographiques, ou celles centrées sur le nombre d'années ou le développement physique prennent en compte des temporalités biologiques.

L'application de l'angle des temporalités pour analyser les définitions de la jeunesse s'inspire tant de l'importance de cette dimension, pour toutes sortes des phénomènes sociaux (Abbott, 2001), que de ce que De Coninck et Godard (1990) ont fait pour les analyses biographiques en sciences sociales. Ces auteurs montrent que différents modèles temporels sous-tendent ces analyses en s'appuyant – explicitement ou implicitement – sur certaines rhétoriques causales. Ceci signifie que par ces temporalités, la causalité de certains facteurs au détriment d'autres est soulevée. De plus, l'analyse des définitions de l'âge sous l'angle des temporalités nous semble essentielle du fait que la catégorie d'âge elle-même s'inscrit dans le temps et l'évolution. En outre, la mise en œuvre de cet angle de lecture a permis l'organisation des différentes définitions de la jeunesse selon trois types de temporalités dominantes, menant à qualifier l'âge de trois façons : *chronologique*, *statutaire* ou *vécu*. Ces types d'âge constituent le cadre conceptuel à partir duquel tant les définitions théoriques de la jeunesse que les récits des jeunes ont été examinés.

- i. L'âge *chronologique* se réfère surtout à une définition biologique de l'âge axée sur le nombre d'années de la personne, organisé souvent par des classes d'âge. Cet âge se traduit par la mesure discrète et en apparence neutre du cycle de vie et il est souvent

utilisé par les temporalités administratives et légales dominant quelques définitions de la jeunesse². L'âge chronologique se construit à partir du temps de l'horloge, symbole du paradigme du temps linéaire, homogène, continu, computable que Grossin (1996) dénonçait par sa domination des temps modernes. Le temps de l'horloge produit une assimilation, mais il ne mesure que son propre temps et échoue à exprimer les temporalités discontinues, irrégulières ou non homogènes, qui font aussi partie de la vie sociale et individuelle (Grossin, 1996).

- ii. *L'âge statutaire* renvoie à la définition de l'âge en tant que statut particulier lié à des transitions et à des rôles sociaux précis dans les sphères éducative, productive, familiale et citoyenne. C'est par l'acquisition du statut de « travailleur », de « diplômé », de plein citoyen, de « conjoint » ou de « parent » que les jeunes – même dans un cadre d'allongement (Cavalli et Galland, 1993) et de fragmentation des parcours (Miranda, 2007) – sont définis en tant que tels. Cet âge mobilise davantage des temporalités institutionnelles, celles des classements sociaux au sein des institutions, présentes de manière dominante dans certaines définitions de la jeunesse. Cette temporalité s'organise historiquement en régimes temporels (Hartog, 2003) ou en cultures temporelles (Grossin, 1996) qui caractérisent les différentes époques des calendriers familiaux, éducatifs, professionnels, citoyens. Ce type d'âge – comme l'âge légal – relève d'un aspect normatif, car il constitue des modèles ou des périodicités récurrentes à atteindre au sein d'une société ou des groupes par rapport à certaines activités (étudier, travailler, constituer une famille). Elles mettent en exergue la production sociale du temps (Lechner, 2002) et, en ce sens, des âges s'ajustant aux besoins de synchronisation des pratiques et des représentations individuelles et collectives à une époque donnée.
- iii. *L'âge vécu* a trait à la définition de l'âge en tant que processus de construction identitaire fondé sur la maturation, la responsabilité, la représentation de soi et les expériences intimes concernant le cycle de vie. Cet âge est souvent déterminé à partir de stades de développement psychologique et relationnel, ou du degré d'autonomie de la personne. En effet, « tout ne s'inscrit pas au titre des conduites collectives » (Grossin, 1996, p. 124), et chacun réagit à sa manière à un même environnement social et temporel, ce qui mène à des définitions singulières des temporalités. Les temporalités vécues, définies subjectivement dans chaque biographie (Longo, 2010), sembleraient dominer certaines définitions de la jeunesse, en opposition à l'âge des calendriers et des statuts sociaux, voire l'âge chronologique et l'âge statutaire.

Les définitions théoriques de la jeunesse accentuent le plus souvent un seul type d'âge, privilégiant certains facteurs pour décrire des phénomènes liés à un groupe d'âge. Des exceptions existent aussi : par exemple, certaines recherches qui considèrent divers aspects et articulent des âges différents en en proposant une définition opérationnelle à la fois identitaire et socialement construite de la jeunesse (Van de Velde, 2008). De plus, la réduction de l'âge à une seule temporalité tend à donner l'hégémonie à l'âge chronologique.

² Bessin (2002) le met en évidence brillamment dans le cas des jeunes qui passent par le système judiciaire.

3. La tyrannie de l'âge chronologique

La variété des définitions de l'âge au sein des débats sur la jeunesse apparaît plus clairement sous l'angle des temporalités mobilisées. Cependant, les chercheurs, les experts ou les professionnels de la jeunesse sont souvent attirés par la clarté du raisonnement abstrait et par la simplicité qu'offrent les chiffres, et la première temporalité l'emporte souvent sur les deux autres lors de la sélection empirique des individus pour des enquêtes, même dans le cadre de travaux de recherche s'inspirant de perspectives mettant l'accent sur les aspects subjectifs de l'âge tel que vécu ou sur les seuils sociaux de passage à l'âge adulte. Non seulement les institutions continuent-elles à utiliser l'âge chronologique de manière stricte (Bessin, 2002), mais les recherches maintiennent également cette vision, contournant des enjeux clés dans la régulation et la problématisation de certains phénomènes qui touchent le changement des limites d'âge inférieures ou supérieures (par exemple en ce qui concerne le vote, l'accès à l'emploi légal, le droit au chômage, le tarif préférentiel des services de transport, la formation des adultes, l'examen de langue pour obtenir la citoyenneté, la procréation assistée ou l'incarcération).

Certes, l'âge chronologique possède des avantages indéniables aussi bien pour cerner les caractéristiques des populations à étudier que pour observer des tendances à long terme. Grâce à cette définition, les comparaisons entre groupes et entre contextes sociétaux sont parfois simplifiées, ce qui permet d'identifier des caractéristiques contextuelles qui, par leur fréquence, ne seraient pas observables autrement. La temporalité chronologique appliquée aux âges sert également en tant que « mesure de rationalisation, mais aussi d'égalisation des existences » (Achin, Rennes, Bessin et Ouardi, 2009, p. 1) pour réfléchir aux droits et devoirs de personnes du même âge.

Cependant, « la tyrannie » de l'âge chronologique (Achin *et al.*, 2009) ne comprend pas de précisions relatives à l'âge statutaire et à l'âge tel qu'il est vécu, voire aux définitions sociales des étapes de la vie et des manières intimes de traverser ces étapes. Grâce aux différences d'âge obligatoire de scolarisation ou d'âge légal pour travailler ou voter, par exemple, on peut cerner les rôles différenciés de l'État dans la régulation du parcours des jeunes, comme cela a été observé dans le cadre d'une comparaison entre le Québec, la France et l'Argentine (Longo, Bourdon, Charbonneau, Kornig et Mora, 2013). À l'opposé de l'apparente neutralité de la chronologie, les diverses façons de définir l'âge des jeunes n'ont pas qu'une incidence sur le plan des statistiques qui les concernent, elles renvoient à des enjeux sociaux et politiques liés à la place de ces jeunes dans la société. La simplicité du nombre d'années peut également cacher des formes de domination basées sur l'âge et, en ce sens, des rapports de pouvoir implicites dans les liens sociaux : « L'âge, en dépit de son apparente neutralité ou linéarité, est une catégorie politique, historique, contingente, tout comme le genre, la classe, la sexualité, ou la race qu'elle contribue aussi à signifier » (Achin *et al.*, 2009, p. 2). C'est ainsi que, quand on parle des « classes d'âge dangereuses » (Sire Marin, 2009), par exemple, on associe presque par automatisme les jeunes hommes de banlieue d'origine populaire, renforçant un traitement différentiel de certaines catégories sociales. La réduction de l'âge à la chronologie contourne aussi l'historicité de cette catégorie qui s'universalise et se précise pendant le XX^e

siècle au rythme de la bureaucratie et de la gestion de la main-d'œuvre comme certains chercheurs en Histoire l'ont montré (Charles, 2011).

Par ailleurs, l'âge ne se réduit pas non plus à un rapport social uniquement, même si les temporalités sociales dominantes encadrent les parcours et les âges dans une organisation sociale du temps. Les façons différenciées dont les individus répondent aux temporalités dominantes colorent leur manière d'agir dans le temps. Ces façons différenciées d'habiter les étapes du cycle de vie se construisent à partir d'une durée représentée et construite du temps, définissant des « temporalités vécues » (Mercure, 1995). Et ceci est d'autant plus vrai dans le cadre actuel du développement de la jeunesse, chez qui la durée, les étapes et les âges des événements relatifs au passage à l'âge adulte se diversifient par rapport aux générations précédentes (Gautié, 2003; Longo, 2011).

Au total, la combinaison d'approches des âges de la vie, voire des temporalités, constitue dès lors un défi intéressant pour définir la jeunesse (et ceci pourrait servir à d'autres catégories d'âge), en fonction des apports que chaque type d'âge offre. Sous cet angle, nous sommes proches de « penser l'organisation sociale du temps et l'évolution des existences humaines » à travers une combinaison de prismes comme les âges, les parcours et les générations (Van de Velde, 2015, p. 6) au moment de définir un groupe spécifique de la population.

Contre tout découragement des chercheurs, la poursuite de ce défi ne requiert aucun outil sophistiqué. En effet, si le social prend forme à travers le langage (Demazière et Dubar, 1997), les récits des jeunes deviennent une porte d'entrée pour observer la diversité des temporalités. Les résultats qui suivent nous permettent non seulement d'exemplifier (*fonction illustrative*) le thème abordé, mais également d'en restituer la construction par les jeunes et de dégager les sens sociaux et culturels qu'ils y associent (*fonction analytique*) (Demazière et Dubar, 1997). On ne classe donc pas les individus, mais le contenu de leurs récits. Ces résultats soutiennent, grâce aux informations rapportées par les jeunes eux-mêmes, l'importance de considérer et de combiner divers aspects d'un âge en tenant compte de la pluralité des temporalités chronologique, sociale et vécue.

Encadré 1. Une enquête auprès des jeunes en Argentine où l'âge ne va pas de soi

La volonté de ne pas réduire la définition de la jeunesse à une simple question d'années a été au cœur d'une recherche qualitative et longitudinale portant sur les parcours des jeunes issus des différents types de formation en Argentine : le « *Panel Trayectorias, disposiciones laborales y temporalidades juveniles* »³. Ces jeunes résidaient à l'origine dans la région nord du Grand Buenos Aires. Dans le cadre de cette recherche, le parcours de 85 jeunes hommes et femmes a été suivi pendant six ans, au cours desquels ils ont été interrogés trois fois : en 2006, en 2008 et en 2011. Au début de la recherche, ces jeunes (âgés de 15 à 19 ans) avaient en commun le fait de finir leur formation, mais se différençaient par le type de formation suivie : soit le secondaire général (ou « Polimodal »), soit le secondaire technique, soit la formation professionnelle (des études courtes pour ceux qui ne finissent pas le secondaire général ou technique). Des différences sociales sont observables selon les filières et selon le secteur de gestion (public ou privé) de l'institution offrant la formation (Tiramonti, 2004; Miranda,

³ Ce panel s'inspire de deux autres panels, l'un coordonné par ma collègue Claire Bidart du CNRS en France, l'autre coordonné par Sylvain Bourdon de l'Université de Sherbrooke et Johanne Charbonneau de l'INRS au Québec. Il a servi à la réalisation de la thèse de doctorat de l'auteure ainsi qu'à d'autres projets postérieurs de comparaison internationale.

2007). C'est la raison pour laquelle les jeunes ont été recrutés à partir de leurs institutions scolaires, assurant de manière indirecte une sélection de jeunes d'origines sociales différenciées et, en même temps, un échantillon nombreux.

Les données sont issues des *récits*, des *calendriers biographiques* et des *listes d'emplois* collectées au cours d'entretiens semi-directifs d'une durée moyenne de trois heures réalisés avec chaque jeune à chaque vague d'enquête. Les calendriers biographiques et les listes d'emploi n'ont toutefois pas fait l'objet d'une analyse pour cette contribution; nous nous concentrerons ainsi sur les informations rapportées au cours des entretiens. Ces derniers ont été menés à partir d'un guide d'entretien présentant différentes sections : les pratiques, les représentations et les choix des jeunes concernant les parcours professionnel et scolaire; les projets professionnels et dans d'autres sphères de la vie; les informations sur la résidence, la famille, les temporalités, la vie amoureuse, les temps forts et les carrefours biographiques. De plus, dans le but de rester proches de la définition donnée par les jeunes eux-mêmes, nous avons inclus une section spécifique qui permettait de les interroger à chaque vague sur le fait de devenir adulte. Pour approfondir cette question, nous avons choisi de mettre en perspective la jeunesse par rapport à la vie adulte, ce qui a facilité la communication avec les jeunes, qui comprenaient rapidement de quoi on voulait parler, malgré le fait qu'il s'agissait d'une entrée particulière. Quelques questions spécifiques dans le guide abordaient donc cette question : *Est-ce que tu considères aujourd'hui que tu es adulte ? Pourquoi ? ; Qu'est-ce qui est nécessaire pour l'être ? En quoi tu es adulte et en quoi tu n'es pas adulte ? ; Y a-t-il eu des moments particuliers de ta vie où tu as senti que tu étais « davantage adulte » ? Pourquoi ?*

Chaque jeune du panel a été interrogé à chaque vague d'enquête sur les différentes thématiques⁴. Les entretiens ont été transcrits et codés à l'aide du logiciel NVivo selon une grille d'analyse permettant de cibler les données relatives à l'une ou l'autre des thématiques. Le logiciel a ainsi soutenu d'une manière flexible la saisie et la classification d'une masse considérable de données (environ 700 heures d'enregistrement).

4. Chronologique, social et vécu : l'âge d'après les jeunes

En tentant de dépasser une vision purement chronologique de l'âge et en nous appuyant sur les réponses aux questions des entretiens, plusieurs éléments riches de sens ont été constatés. En premier lieu, on verra qu'il n'est pas possible de contourner la définition de l'individu : l'âge vécu n'est pas seulement une déclaration abstraite, mais un positionnement social concret de l'acteur par rapport à son cycle de vie propre et par rapport à celui des autres. En deuxième lieu, les récits des jeunes ne parlent pas seulement de l'individu, mais du réseau de représentations sociales récurrentes dont ils se servent pour se classer et classer les autres. Les trois types d'âge imprègnent les déclarations des jeunes, s'identifiant ou s'appropriant les temporalités biographiques, sociales et chronologiques qui font partie de leur contexte, et ceci est observable grâce à la récurrence de certains mots dans les récits. En troisième lieu, la mise en valeur des aspects différents pour caractériser un âge reste avant tout une opération analytique, car les individus tendent à combiner des critères et des temporalités. En quatrième lieu, les rapports aux temps constitutifs du parcours imprègnent les définitions de l'âge. Enfin, en dernier lieu, une spécificité caractérise l'âge par rapport à d'autres rapports sociaux : son évolution inévitable et la mobilité de ses positions.

⁴ Parmi les 85 jeunes du début de l'enquête, 79 jeunes ont été réinterrogés à la deuxième vague et 50 à la troisième vague. La réduction d'effectifs de l'enquête est due au désistement ou à la perte de contact.

4.1 *Un positionnement singulier*

Quand on aborde la question de l'âge auprès des jeunes Argentins de notre échantillon, les données analysées nous permettent d'observer que leur positionnement au regard des étapes de la vie varie. Ce constat n'est pas nouveau et met en évidence le fait que les mêmes conditions objectives n'impliquent pas les mêmes représentations subjectives. Bidart (2005) a déjà abordé avec un regard constructiviste le sentiment de devenir adulte, en s'attardant davantage à l'expérience des seuils sociaux de l'âge adulte. Dans le cas des jeunes ciblés par notre étude, ce n'est pas seulement l'expérience de l'âge statutaire qui nous intéresse, mais l'appropriation, la reconstruction ou l'invention des critères par ces jeunes eux-mêmes pour délimiter les âges. C'est ainsi qu'en abordant la question, certains jeunes du panel se définissent effectivement comme des « jeunes », d'autres comme des « adolescents » et d'autres encore comme des « adultes », bien qu'ils partagent le même nombre d'années et les mêmes caractéristiques sociales ou éducatives. L'âge vécu n'a donc pas de liens univoques avec l'âge chronologique ou statutaire.

Ce premier constat met en lumière le recours des jeunes à l'âge vécu pour se positionner dans le cycle de vie. Par exemple, si nous rapportons les propos de trois jeunes ayant tous les trois 18 ans à la première vague d'enquête et étant issus de la même filière de formation, du même quartier, Emiliano affirme : « *je suis juste un adolescent, j'ai 18 ans* »; Darío souligne : « *je suis encore très jeune* » et Federico soutient : « *je suis un adulte, je crois... dans presque tous les aspects* ». Ces illustrations montrent la singularisation dans la construction des âges et le poids des temporalités spécifiques à chaque biographie. Les variations dans les positionnements d'âge sont sans doute associées aux expériences biographiques uniques à chaque individu comme la position dans la fratrie, les influences parentales sur la responsabilisation des enfants, le degré d'autonomie financière et décisionnelle, le passage par des moments forts ou marquants comme un divorce, le décès d'un être cher, etc.

4.2 *Une diversité de sens partagés*

Au-delà de la singularité des positionnements précédents, ceux-ci se construisent par l'appropriation des représentations sociales véhiculées au sein des groupes et des générations auxquels l'individu appartient. De plus, ces appropriations ne se produisent pas de manière homogène, et les jeunes impliqués dans notre étude possèdent des définitions contrastées des mêmes moments de la vie. On observe ainsi une diversité de sens attribués aux mêmes étapes. Ce constat peut être représenté graphiquement à partir d'une fonction spécifique du logiciel utilisé pour l'analyse : la production d'un « nuage de mots » associés à l'idée de devenir adulte, limité aux 150 mots les plus fréquents. Malgré quelques critiques possibles envers cette opération automatique dans le logiciel NVivo⁵, elle représente de manière graphique la diversité et la fréquence (par la taille des mots) des sens engagés lors de la discussion avec les interviewés au sujet d'« être adulte ». Le nuage englobe donc l'ensemble des mots issus des données brutes, à savoir la transcription des entretiens en

⁵ Pour se servir de cette fonction du logiciel, il faut exclure de l'opération automatique les mots qui structurent – et inondent – les échanges oraux spontanés, comme les articles, pronoms, adverbes ou onomatopées. De plus, les mots du nuage sont présentés en dehors du contexte de leur expression, problème qui a été compensé dans notre cas par l'analyse préalable et minutieuse des récits des jeunes à ce sujet.

fréquemment une construction vécue de l'âge qu'une vision statutaire de l'âge ; l'âge défini par les années ou l'âge légal d'autonomie est moins présent dans les récits.

Nous arrivons au même constat d'une autre manière, en classant globalement les jeunes interviewés selon leur positionnement par rapport aux trois types d'âge à chaque vague d'enquête. Cette fois-ci, ce n'est pas un calcul automatique d'addition des mots du logiciel NVivo, mais une codification qualitative des récits d'entretiens qui nous permet de distribuer les discours des jeunes selon les types d'âge. Par exemple, sans distinction des vagues d'enquête et sur un total de 200 entretiens analysés (83 à la première vague, 75 à la deuxième vague et 43 à la troisième vague), les deux tiers des jeunes ont une définition statutaire, vécue ou à la fois statutaire et vécue de l'âge (24,5 %, 29,5 %, et 23,5 % respectivement). Seulement une minorité des jeunes définissent l'âge par son caractère chronologique seulement (4,5 %), à la fois chronologique et statutaire (7,5 %) ou chronologique et vécu (5,5 %). De plus, le nombre de définitions statutaires et vécues de l'âge augmente au cours des vagues tandis que le recours à des temporalités chronologiques pour la définir diminue (voir tableau 1). Les différences des définitions de l'âge selon le type de filière d'origine des jeunes sont très dispersées et ne nous permettent pas d'affirmer des tendances par type de formation. Contrairement à cette variable, le sexe des jeunes marque une différence : un tiers (38 %) des hommes du panel définissent à la première vague l'âge par des critères chronologiques (seuls ou combinés avec d'autres critères), tandis que seulement 8 % des jeunes femmes le font. Ce critère et l'écart avec les femmes diminuent pourtant lors des vagues et à la troisième vague d'enquête, seulement 9 % des jeunes hommes et 4,8 % des jeunes femmes mentionnent ce critère.

Tableau 1. Distribution des jeunes selon leur type de définition de l'âge par vague d'enquête (effectifs et %).

Définitions de l'âge	Vague 1	Vague 2	Vague 3	TOTAL VAGUE
statutaire	4	8	7	9
	17	11	3	24
vécu	0	4	5	9
	24	11	4	29
chronologique	7	2	2	7
	7	2	2	4
statutaire et vécu	2	8	7	7
	24	11	14	23
statutaire et chronologique	8	9	3	5
	8	9	3	7
vécu et chronologique	8	3	3	1
	8	3	3	5
statutaire, vécu, chronologique	7	2	2	0
	7	2	2	0
Total	2	5	3	00
	14	11	11	14

Source : Élaboration propre en fonction des données du panel argentin.

4.3 La combinaison récurrente d'âges

L'effort précédent de désagrégation des sens de l'âge est davantage analytique. Un troisième constat montre le fait que les jeunes participants de notre étude ne réduisent pas leur représentation de l'âge à une seule temporalité. Des visions statutaire, chronologique et vécue de l'âge se combinent généralement pour construire une définition singulière chez chaque jeune : 51 % des jeunes interrogés définissent le fait d'« être adulte » par plusieurs types d'âge à la première vague, 41 % à la deuxième vague et 23 % à la troisième vague.

Certains récits illustrent de façon éloquente les agencements de temporalités de l'âge au sein des parcours biographiques. Luciano, 18 ans, par exemple, issu de la formation professionnelle au début de l'enquête, soutient une définition chronologique et statutaire de l'âge à la deuxième vague d'enquête. Selon lui, l'âge adulte est déterminé d'une part par l'âge légal par lequel le droit argentin lui reconnaît l'autonomie des parents et le droit de vote, et d'autre part par l'acquisition de nouveaux rôles sociaux associés à cette étape : « *J'ai juste 18 ans et, pour être adulte, il faut être majeur, avoir plus de 21 ans. Et de plus, si tu as 18 ans, il faut bosser...[...] si tu as une famille, une maison, tu es déjà adulte, tu ne peux pas être mineur* ».

Sandra, 20 ans et issue du secondaire général privé, défend pour sa part à la deuxième vague une temporalité vécue et statutaire pour définir l'âge. Pour elle, c'est la capacité à prendre des décisions concernant sa propre vie et les acquis liés à son autonomie financière (par rapport à sa famille d'origine) qui marquent l'heure de se définir en tant qu'adulte : « *Adulte pour les décisions que j'ai eu à prendre ou pour la manière dont je vis, et aussi être adulte, c'est l'autonomie financière que je crois avoir, et c'est aussi de ne dépendre de personne* ».

María, 17 ans, issue du secondaire général privé, rapporte à la première vague une temporalité de l'âge qui combine les aspects chronologique et vécu. Dans son discours, ce qui nous définit en tant qu'adulte, ce sont à la fois les années de vie – ici le cumul du temps du parcours et non l'âge légal – et les expériences biographiques, qui contribuent à développer la capacité à faire des choix autonomes : « *Je crois qu'être indépendant et prendre des décisions t'amènent à être adulte, mais je crois aussi que l'âge est aussi important, pour la question du développement que l'on acquiert, autant que les années* ».

La combinaison des multiples temporalités de l'âge n'est pas qu'une représentation mentale; les pratiques en accord avec ces représentations influencent le retour que les individus font sur eux-mêmes.

4.4 Les rapports des jeunes aux temps

La construction de l'âge chez les jeunes interrogés dans le cadre de notre étude sur l'âge est directement liée aux temporalités biographiques préalables au moment de l'enquête comme la tendance à programmer ou pas le parcours, la croyance en la maîtrise du temps biographique, l'étirement à court ou à long terme de l'avenir (Longo, 2010). Par l'analyse des rapports aux temps, il est possible d'observer chez certains jeunes du panel que grandir est un processus qui survient d'un coup, par un événement fort ou par une prise de conscience de sa situation personnelle. Les définitions souvent statutaires et chronologiques de l'âge,

dont les marqueurs sembleraient davantage intelligibles – être parent, être étudiant, avoir X années – s’associent à ce type de rapport aux temps. La position d’adulte se construit soudainement et ponctuellement, comme le jeune Julio le décrit dans son récit lors de la première vague : « *Adulte, peut être quand ma fille est née, comme ça, d’un coup... oui, quand ma femme est tombée enceinte, j’ai grandi d’un coup* ».

Chez d’autres jeunes Argentins rencontrés dans le cadre de notre recherche, l’atteinte de l’âge adulte est de l’ordre d’une construction qui se fait doucement et au cours d’un processus qui s’apprend et qui engage la réflexivité et la durée d’un parcours. Soledad utilise à la première vague la métaphore d’une petite plante pour décrire ce processus qui s’inscrit dans le temps : « *Je sens que je n’ai pas atteint un certain degré de maturité, c’est comme si j’étais une petite plante en croissance : les petites branches sont en train de pousser, je suis en train de grandir, je suis en train de pousser de la terre, doucement...* ». Ces rapports aux temps se marient bien avec des définitions davantage vécues de l’âge, où il revient à l’individu d’être juge des seuils traversés.

4.5 L’âge évolutif

L’âge nous confronte aussi à une particularité que les autres rapports sociaux n’ont pas : l’évolution inévitable du rapport en fonction de l’évolution du parcours. « L’âge se distingue des autres rapports sociaux (classe, race, genre) parce qu’il y a de la mobilité : on passe inexorablement par tous les âges de la vie » (Bessin, cité par Achin *et al.*, 2009, p. 98). Des changements dans les temporalités mobilisées ou les aspects soulevés pour devenir jeune ou adulte se succèdent d’une vague de collecte à une autre. L’analyse de Bidart (2005) illustre des dynamiques variables d’évolution, de fixation ou d’ambiguïté dans la définition d’adulte, des dynamiques que nous avons aussi pu repérer au sein du panel argentin. Ces évolutions ne concernent toutefois pas toujours les mêmes aspects.

D’un côté, les aspects qui construisent les définitions de l’âge peuvent changer, faisant ressortir des temporalités différentes à des moments successifs du parcours. Par exemple, d’une vision vécue de l’âge, fondée sur les expériences de vie et les apprentissages, le jeune Jeremías est passé à une vision statutaire des étapes de la vie au moment où il a adopté certains rôles socialement normés (travailleur, étudiant), qui lui amènent, dans sa perspective, la reconnaissance dans son entourage. Ce parcours manifeste ainsi une synchronisation des temporalités sociales ou chronologiques et des temporalités vécues :

[Pour devenir adulte,] *il faut brûler des étapes, du temps. Le fait de travailler, non, car tu peux le faire sans nécessairement être un adulte. Au fur et à mesure que des choses t’arrivent et on acquiert de l’expérience et qu’on brûle des étapes, c’est là qu’on grandit.* (vague 1)

[Pour devenir adulte,] *il faut de l’autonomie, un travail, aller à la faculté, et une vraie présence au travail.* (vague 2)

D’un autre côté, la mobilité de l’âge peut elle-même être problématisée, car le positionnement de l’individu par rapport à un âge donné est susceptible de se modifier, et pas toujours dans le sens prévu par l’horloge. Ce constat s’inscrit en contradiction avec une

temporalité chronologique des âges, selon laquelle il serait légitime de s'attendre à une certaine linéarité entre l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte. Pourtant, le discours de Carlos est tout autre : alors que le jeune dit se sentir adulte, à la première vague, six ans plus tard, il juge qu'il n'est peut-être pas encore un adulte, tout bien considéré. Toujours fidèle à une définition vécue de l'âge, fondée sur la maturation, le jeune Carlos sent un décalage entre l'accroissement du nombre d'années et l'évolution de l'expérience intime de grandir :

Je suis adulte plus ou moins par les idées et en lien avec le professionnel[...] pour être adulte, il faut se connaître à soi-même, et parler sérieusement. (vague 1)

Il y a trois ans, je me considérais adulte, mûr, tout, et maintenant, je ne sais pas, je me rends compte qu'il faut encore beaucoup des choses. (vague 3)

À l'inverse du cas de Jeremías, une désynchronisation des temporalités sociales ou chronologiques existe chez Carlos par rapport aux temporalités vécues.

5. Contrer le défi : des outils féconds pour saisir les âges et leurs temporalités

Les données que nous venons de présenter alimentent la réflexion sur la prise en compte de différentes approches de l'âge et permettent de considérer la place à faire à des temporalités différenciées dans la recherche sur les jeunes. Si la recherche a tendance à simplifier la catégorie d'âge avec des mesures chronologiques, les récits des individus rappellent la multiplicité de critères à prendre en compte dès qu'on focalise sur cette question sous l'angle des temporalités.

Demeure la question pragmatique des outils qui pourraient faciliter cette tâche. En ce sens, « l'imagination sociologique » (Wright Mills, 1974) revêt certes de l'importance. La recherche présentée crée des antécédents sur deux outils : d'un côté, l'approche des situations par les moments de choix et, de l'autre, les méthodes longitudinales. Ces outils ont fourni des bases fécondes pour élargir les temporalités considérées pour l'âge lors de l'échantillonnage ou de l'analyse des récits.

Quelques décisions prises dans le cadre de la recherche menée en Argentine permettent d'illustrer par quels moyens les différents types de temporalités – chronologique, sociale, vécue – peuvent être mobilisées pour interpréter les propos tenus par les sujets en ce qui concerne l'âge. En premier lieu, en fixant des âges au-dessus et en dessous desquels nous voulions sélectionner des jeunes (entre 15 et 19 ans), l'âge chronologique était considéré d'emblée dans la construction de l'échantillon. La proximité des âges de la tranche choisie a permis notamment de neutraliser des différences qui auraient pu apparaître par un simple écart d'années de vie. En revanche, dans le cadre d'un suivi longitudinal, ces tranches d'âge se recoupent partiellement entre elles d'une vague à l'autre. Si ceci n'a pas constitué un problème pour l'objectif principal de la recherche axé sur les pratiques et les représentations dans la sphère professionnelle, il est susceptible de représenter une faiblesse dans l'exploration des temporalités et des définitions de l'âge.⁷

⁷ Dans l'analyse présentée ici et dans les récits choisis pour illustrer le propos de l'article, j'ai pris soin de comparer des jeunes ayant le même âge biologique à la même vague, pour compenser cette faiblesse.

En deuxième lieu, afin d'introduire une prise en compte de l'âge statutaire, nous avons cherché à égaliser la position des jeunes d'une autre manière, à partir des statuts sociaux liés au passage à l'âge adulte (tout en sachant que les classes sociales ne suivent pas les mêmes trajectoires et que les parcours se sont diversifiés et fragmentés depuis les années 1980) (Miranda, 2007). Ainsi, même si nous aurions pu choisir d'autres seuils, comme le premier emploi ou l'installation en couple, les jeunes du panel ont été sélectionnés par le partage d'un même seuil, assez central, du passage de la jeunesse à l'âge adulte, à savoir le fait de terminer la même année leur scolarité, secondaire ou professionnelle. Ce moment est jugé assez représentatif de l'âge de la jeunesse et précède souvent les autres moments, soit la suite de la formation, l'insertion professionnelle et l'établissement d'une famille. Il est également connu que le fait de finaliser la scolarité représente un enjeu déterminant pour la suite du parcours d'un individu. Comme dans d'autres pays, l'obtention du diplôme en Argentine, en particulier celui du niveau secondaire, agit comme marqueur des inégalités relatives au type et à la qualité d'emploi, au niveau des revenus et au moment de former d'une famille, entre autres (Jacinto et Terigi, 2007). Fixer ce seuil parmi les critères d'échantillonnage a aussi permis de situer la population de l'enquête dans un même moment historique, tant en ce qui a trait au système éducatif qu'au marché du travail, assurant ainsi des similarités générationnelles (donc un âge social) partagées historiquement.

En troisième lieu, en ce qui concerne l'âge vécu, nous avons posé concrètement des questions sur le fait de devenir adulte et sur les temps forts où les jeunes avaient eu la sensation d'avoir grandi. Nous les avons poussés à rendre explicites les moments de choix, cette fois établis non pas socialement, mais individuellement ressentis en tant que moments clés dans la définition de soi et dans la position des jeunes au sein des groupes d'âge. Les moments de choix sont directement liés aux temps forts (Bourdon, Longo, Supeno et Deleo, 2014), lesquels marquent les changements, les synchronies ou asynchronies, les rythmes, l'envahissement de la logique d'une sphère à l'autre ainsi que l'ouverture à la conscience des champs de possibles (Bidart, 2006). Ils sont également apparentés aux événements qui poussent parfois à l'élaboration de soi, de la société et du monde, et qui structurent les rapports aux temps et son positionnement par rapport à ces derniers (Leclerc-Olive, 2002). Par la conscience et l'explicitation de ces moments, l'acteur est susceptible d'entamer un travail réflexif afin d'identifier – grâce à la curiosité et aux relances de l'enquêteur – les raisons et les ressorts des actions et aussi des non-choix, de même que le sens et les représentations intériorisées dans la définition de leur âge. Notre approche par les moments de choix a permis de compléter la définition du chercheur d'un âge chronologique et statutaire avec une définition subjective construite par le jeune lui-même.

Cette approche a aussi servi à situer les jeunes dans une position a priori d'acteurs, permettant de mieux évaluer chez chacun la réelle maîtrise du temps biographique et l'influence des définitions davantage « subies » de l'âge. Le jeune Ignacio, par exemple, indique à la deuxième vague : *« je pense que c'est difficile de se cataloguer soi-même en tant qu'adulte. C'est en réalité les autres qui nous cataloguent »*. Avec cette affirmation, le jeune Ignacio intériorise les résistances de ses parents à le laisser partir tout seul en appartement, ce qui met en évidence la construction intergénérationnelle des âges (Godard, 1989). Une entrée par les moments de choix, à l'heure de la réflexivité (Beck, 1993; Giddens, 1995), permet également

de repérer d'autres résistances qui révèlent à quel point la définition de l'âge engage de la part de l'individu une élaboration personnelle, un choix même par la négative : « *je ne veux pas* [être adulte, grandir] », affirment clairement les jeunes Esther et Esteban, complètement consacrés aux études universitaires, mais aussi les jeunes Caroline et Paola, hésitantes quant à la voie à suivre lors de la première vague d'enquête. Soit en se rattachant assez souvent à un statut de jeune comme celui de l'étudiant, soit en évitant de trancher sur leur position sociale et la suite de leur parcours, ces jeunes sont confrontés au défi laborieux de l'acteur de se définir lui-même et de se positionner dans le cycle de vie.

Au total, l'âge biologique, le seuil social partagé et les choix biographiques se complètent et permettent d'opérationnaliser sur le terrain les temporalités chronologique, statuaire et vécue. Ces décisions de nature théorique et méthodologique règlent, au moins provisoirement et pour certains objets, le problème de fixer des frontières aux groupes d'âge à partir du seul critère chronologique, atténuant ainsi la tension entre une définition des âges et des populations objective ou subjective, de l'enquêteur ou des enquêtés.

La variété des temporalités ne suffit cependant pas pour comprendre la réalité des âges. Cette réalité suppose aussi une évolution des définitions, dont nous observons l'agencement à un moment donné de la vie. En ce sens, les méthodes longitudinales contribuent à une vision dynamique des parcours, qui relativise le passage par un certain âge. Elles permettent d'observer si une pratique ou une représentation précise est associée à l'âge ou à d'autres caractéristiques de l'individu se maintenant ou changeant dans le temps. Par l'interrogation répétée des mêmes individus et des mêmes thématiques au cours du temps – fond de ces méthodes – il est possible non seulement de voir les jeunes grandir dans un moment clé, mais également de les entendre parler de ce processus. Les données longitudinales constituent donc un catalyseur de la dynamique de l'âge, dans la mesure où elles réintègrent les âges en tant que séquences au sein du processus de la vie (Longo, Mendez et Tchobanian, 2010). D'un autre côté, du point de vue des méthodes longitudinales, tout le monde vieillit, enquêtés comme enquêteurs... Le rapport d'âge devient moins pertinent ou davantage évolutif, ne se fixe pas ni ne fixe les individus dans des rôles et des représentations sociales uniques. À chaque nouvelle interrogation, les individus se confrontent à leur changement et évolution.

Il est possible de conclure que l'âge, aussi bien que la jeunesse, n'est sûrement pas « qu'un mot » (Hamel, 1999), qu'il devient « éphémère ». Et ceci a été constaté grâce à l'accent mis sur les moments de choix et les méthodes longitudinales nous permettant de mieux saisir la pluralité de temporalités. L'âge est éphémère parce qu'il n'est pas censé perdurer ; au contraire, il est fortement marqué par l'évolution et les changements du cours de la vie, qui modifient les seuils sociaux, les critères légaux et statistiques et les représentations de soi tout au long du parcours. Sous cette égide, la sociologie de la jeunesse est censée problématiser la catégorie d'âge ayant des conséquences sur ses classifications ; la sociologie du temps pourrait tout autant y trouver une clé de réponse aux actuels besoins d'harmonisation entre les temps sociaux et les temporalités vécues dans un contexte d'une plus grande incertitude sociale et individuelle pour les parcours des jeunes (Mercure, 1995).

Bibliographie

- Abbott, A. (2001). *Time matters: on theory and method*. Chicago: University of Chicago Press.
- Achin, C., J. Rennes, M. Bessin et S. Ouardi (2009). *Numéro Spécial : La tyrannie de l'âge*, *Mouvements*, 3 (59).
- Arnett, J. (2000). « Emerging adulthood: a theory of development from the late teens through the twenties », *American Psychologist*, (55), 469-80.
- Beck, U. (1993). Teoría de la modernización reflexiva (cap. 7). In J. Beriain (comp.), *Las consecuencias perversas de la modernidad*. México, Anthropos.
- Bessin, M. (dir.) (2002). *Autopsie du service militaire (1965-2001)*. Paris: Autrement.
- Bidart, C. (2005). « Les temps de la vie et les cheminements vers l'âge adulte », *Lien social et Politiques*, (54), 51-63.
- Bidart, C. (2006). « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 120 (1), 29-57.
- Bourdieu, P. (1984). « La "jeunesse" n'est qu'un mot ». In *Questions de sociologie* (p.143-154). Paris : Éditions de Minuit.
- Bourdon, S., M. E. Longo, E. Supeno et C. Deleo (2014). « L'indice d'intensité des temps forts. Une méthode mixte en analyse biographique », *Bulletin de méthodologie sociologique*, 53-65.
- Brake, M. (1985). *Comparative Youth Culture: The sociology of youth culture and youth subcultures in America, Britain and Canada*, New York, Routledge.
- Cavalli, A. et O. Galland (dir) (1993). *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Éditions Actes-Sud.
- Chamboredon, J.-C. (1991). « Classes scolaires, classes d'âge, classes sociales », *Enquête*, 6. <http://dx.doi.org/10.4000/enquete.144>
- Charles, A. (2011). « Catégories en mouvement dans le Canada du vingtième siècle : activité, inactivité, genre et âge ». In A. Degenne, C. Marry et S. Moulin (dir) *Les catégories sociales et leurs frontières* p. 271-301. Québec, Presses de l'Université Laval.
- Cicchelli, V. (2001). « Les jeunes adultes comme objet théorique », *Recherches et Prévisions*, (65), 5-18.
- Clark, W. (2007). « Transitions différées des jeunes adultes », *Tendances sociales canadiennes*, Statistiques Canada, (11), 14-23.
- Coleman, J. S. (1973). "Youth culture ». In Coleman J.S., *Youth: Transition to Adulthood. Report of the Panel on Youth* p. 112-124. Washington: President's Science Advisory Committee.
- Cruces, G. et L. Gasparini (2013). "Políticas sociales para la reducción de la desigualdad y la pobreza en América Latina y el Caribe". *Documento de Trabajo*, (142), CEDLAS, FCE-UNLP.
- De Coninck, E. et F. Godard (1990). « L'approche biographique à l'épreuve de l'interprétation. Les formes temporelles de la causalité », *Revue Française de Sociologie*, 31 (1), 23-53.
- Demazière, D. et C. Dubar (1997). *Analyser les entretiens biographiques – L'exemple des récits d'insertion*. Paris: Nathan, Essais et Recherche.
- Erikson, E. (1968). *Identity, youth and crisis*. New York, W. W. Norton Company.
- Galland, O. (1990). « Un nouvel âge de la vie », *Revue française de sociologie*, 31 (4), 529-551.

- Galland, O. (2001). « Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations », *Revue française de sociologie*, 42 (4), 611-640.
- Gauthier, M. (2005). « Les représentations de la jeunesse. Un chantier ouvert », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, (2), 23-40.
- Gautié, J. (2003) « Transition et trajectoires sur le marché du travail », *Quatre Pages*, 59, Paris : Centre d'études de l'emploi.
- Giddens, A. (1995). *Modernidad e identidad del yo*. Barcelona: Península.
- Gillis, J. (1981). « Préface ». In *Youth and History. Tradition and Change in European age relations. 1770-présent*. New York, Academic Press, ix-xii.
- Godard, F. (1989). « La définition des âges de la vie », *Enquête*, 5. <http://dx.doi.org/10.4000/enquete.84>
- Grossin, W. (1996). *Pour une science des temps. Introduction à l'écologie temporelle*, Toulouse, Octares.
- Hamel, J. (1999). « La jeunesse n'est pas qu'un mot. Petit essai d'épistémologie pratique ». In M. Gauthier et J.-F. Guillaume (dir.), *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*. (p. 29-44). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Hartog, F. (2003). *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*. Paris, Le Seuil.
- Jacinto, C. et F. Terigi (2007). *¿Qué hacer ante las desigualdades en la educación secundaria? Aportes de la experiencia latinoamericana*. Buenos Aires, Editorial Santillana / IIEP-UNESCO.
- Lechner, N. (2002). *Las sombras del mañana. La dimensión subjetiva de la política*. Santiago : LOM Ediciones.
- Leclerc-Olive, M. (2002). « Temporalités biographiques : lignes et nœuds », *Temporalistes*, 44, 33-41.
- Longo, M. E. (2010). « Entrer dans la vie professionnelle dans un contexte social incertain. Le cas des jeunes en Argentine », *Temporalités*, 1. <http://temporalites.revues.org/index1232.html>
- Longo, M. E. (2011). *Parcours professionnels des jeunes en Argentine. Une étude longitudinale des pratiques professionnelles, des rapports à la vie professionnelle et des temporalités chez les jeunes Argentins, dans un contexte de différenciation des parcours*, thèse de doctorat de sociologie en cotutelle, Université d'Aix-Marseille et Université de Buenos Aires.
- Longo, M. E., S. Bourdon, J. Charbonneau, C. Kornig et V. Mora (2013). « Normes sociales et imprévisibilités biographiques. Une comparaison France, Québec et Argentine ». *Revue AGORA*, (65), 93-108.
- Longo, M. E., A. Mendez et R. Tchobanian (2010). « Le découpage temporel du processus : l'analyse par séquences ». In A. Mendez (dir.) *Processus. Concepts et méthode pour l'analyse temporelle en Sciences Sociales* (p. 33-89), chapitre 1, partie 2. Academia Bruylant.
- Mannheim, K. (1928). « Situation de génération, ensemble générationnel, unité de génération » et « Les facteurs d'unité des phénomènes de génération ». In *Le Problème des générations* (édition 1990), Paris : Nathan, partie 5-6.
- Margulis, M. (1996). *La juventud es más que una palabra*. Buenos Aires, Biblos.
- Mauger, G. (1989). « La jeunesse dans les âges de la vie. Une définition préalable » in *Temporalistes*, 11, mai.
- Mercure, D. (1995). *Les temporalités sociales*. Paris, L'Harmattan.

- Miranda, A. (2007). *La nueva condición joven: educación, desigualdad y empleo*. Buenos Aires : Fundación Octubre de Trabajadores de Edificios.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2008). *Croissance et inégalités*. Paris : Les Éditions de l'OCDE.
- Parsons, T. (1942). « Age and sex in the social structure of the United States », *American Sociological review*, 7 (5), 604-618.
- Sire Marin, E. (2009). « Jeunesse et justice, les classes d'âges dangereuses », *Numéro Spécial: La tyrannie de l'âge, Mouvements* 3 (59), 67-74.
- Tiramonti, G. (2004). *La trama de la desigualdad educativa: mutaciones recientes en la escuela media*, Buenos Aires: Manantial.
- UNESCO (2005). *Vers les sociétés du savoir*. UNESCO.
- Van de Velde, C. (2008). « Jeunesses d'Europe, trajectoires comparées », *Revue Projet*, 4 (305), 17-24.
- Vappu, T. (2014). "Chapter 2: A History of Childhood and Youth". *In Youth and Society. The Long and Winding Road*. 3rd Edition, p. 23-53. Toronto: Canadian Scholars' Press.
- Wright Mills, C. (1974). *La imaginación sociológica*, México: Fondo de Cultura Económica.